

République de Côte d'Ivoire



Union-Discipline-Travail

Troisième Conférence Internationale sur le Financement du Développement

13-16 juillet 2015, Addis Abeba (Ethiopie)

**Déclaration de S.E.Mme Nialé KABA, Ministre auprès du Premier Ministre,
chargé de l'Economie et des Finances**

**Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs,**

Mon pays se félicite de l'organisation de la 3^{ème} conférence internationale sur le financement du développement, treize ans après le Consensus de Monterrey et le Plan d'action de Doha qui ont jeté les bases d'une nouvelle ère de coopération internationale en matière de développement.

Je saisis cette occasion pour adresser, au nom du gouvernement ivoirien, et en mon nom propre, mes félicitations à **Son Excellence Monsieur Hailemariam Desalegn**, Premier Ministre de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie, président de la troisième conférence internationale sur le financement du développement.

Je voudrais également exprimer mes remerciements au Président de l'Assemblée générale et au Secrétaire général des Nations Unies pour leur leadership dans le processus intergouvernemental qui a conduit à l'organisation de la présente rencontre.

Ma délégation se réjouit de l'hospitalité et des marques d'attention constante dont elle a fait l'objet depuis son arrivée tant de la part du Gouvernement que du peuple éthiopien.

Monsieur le Président,

En 2000 alors que la Communauté internationale initiait une nouvelle vision et une approche pragmatique de la problématique du développement par l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les Chefs d'Etat et de gouvernement prenaient l'engagement en 2002 à Monterrey, au Mexique, de rendre le développement plus inclusif par l'adoption de mesures de financement hardies avec un accent particulier en matière de lutte contre la pauvreté, de développement économique et de développement durable.

Cette nouvelle dynamique de coopération et de promotion du développement, a permis au monde d'enregistrer des progrès remarquables dans de nombreux domaines, malgré les difficultés diverses survenues dans nombre de pays et régions au cours de la dernière décennie.

La proportion des personnes vivant dans l'extrême pauvreté comme celle exposée à la faim chronique a diminué de manière significative. L'éducation scolaire pour tous est devenue réalité dans de nombreux pays à travers le monde.

La santé enregistre des progrès notables et l'emploi, notamment celui des jeunes et des femmes est au centre des préoccupations partout dans le monde.

Dans mon pays, les efforts du gouvernement appuyés par la Communauté internationale ont permis de mettre en place un ambitieux programme de reconstruction qui s'appuie sur le Plan National de Développement (PND) dans lequel les objectifs de développement pour le Millénaire (OMD) occupent une place de choix.

Ce programme qui accorde d'importants investissements aux domaines de l'enseignement, de la santé et des infrastructures sociales de base a permis d'atteindre des résultats notables.

Dans le domaine de l'éducation, un taux de scolarisation de près de 70% a été réalisé à travers notamment les mesures de gratuité de l'école, de l'école obligatoire jusqu'à 16 ans, de constructions et d'équipement de cantines scolaires.

En matière de santé, la réhabilitation, la construction des centres de santé et le renforcement des plateaux techniques ont permis d'atteindre des résultats satisfaisants en matière de lutte contre le paludisme, le VIH/SIDA et bien d'autres pandémies.

Par ailleurs, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, sont devenues une réalité palpable grâce à divers instruments mis en place.

Le Gouvernement a également érigé au rang de priorité nationale, la création d'emplois, notamment l'emploi des jeunes par la création d'un Ministère délégué auprès du Président de la République chargé de la Promotion de la Jeunesse et de l'emploi des jeunes.

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs ;

Les réformes engagées par le Gouvernement ivoirien vont se poursuivre avec une attention particulière portée sur l'efficacité du système fiscal, la collecte des ressources, la mobilisation de l'épargne domestique et l'élaboration de politiques budgétaires pertinentes pour mieux s'inscrire dans le contexte du programme de développement pour l'après 2015.

Dans ce contexte, l'adoption en septembre prochain d'un nouveau cadre de développement devant succéder aux OMD constitue une importante échéance car il s'agira de créer les conditions de l'émergence d'un programme de développement solide et ambitieux à la fois centré sur l'homme et orienté vers la durabilité environnementale.

Notre tâche aujourd'hui est de réaffirmer cet engagement politique en mobilisant des moyens de mise en œuvre et de suivi adéquats.

Monsieur le Président, Excellences Mesdames et Messieurs

Face à l'état de notre planète et l'espoir d'un monde meilleur fondé sur un développement inclusif, notre responsabilité commune est d'honorer les engagements pris à Monterrey et à DOHA et de mobiliser tous les potentiels aussi bien financiers et qu'institutionnels.

Bien entendu, la responsabilité première incombe en priorité aux Etats eux-mêmes.

Toutefois, l'Aide Publique au Développement (APD) continuera de jouer un rôle majeur particulièrement pour faire face aux vulnérabilités de nos Etats, et les pays développés doivent dans un souci de solidarité agissante et de responsabilité collective honorer leurs engagements en la matière.

En outre, la coopération sud-sud devra être renforcée pour une meilleure complémentarité de la coopération triangulaire.

Par ailleurs le problème de la dette, des partenariats public et privées, du financement des collectivités locales doivent demeurer une source d'attention constante.

**Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Le succès de la 3^{ème} Conférence internationale sur le financement du développement sera également celui du programme du développement pour l'après 2015 et celui du sommet mondial sur le climat prévu à Paris en décembre 2015.

La seule volonté de nos pays ne suffira pas pour autant à faire face aux nombreux défis du développement national. La nécessaire solidarité entre les peuples et les nations exige une action collective et coordonnée en vue de faire face aux défis multiformes et sans cesse nouveaux auxquels nous sommes confrontés.

Nos délibérations nous offrent l'opportunité historique de porter au monde un message d'espoir et l'espérance qu'un monde meilleur pour tous est possible.

Je vous remercie.